

**DÉCISION SUR L'ÉLECTION ET LA NOMINATION DU
PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT DE LA
COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE**

Doc. Assembly/AU/3(XXXIV) & Assembly/AU/4(XXXIV)

La Conférence,

1. **PREND NOTE** des rapports de la Commission sur l'élection du Président et du Vice-président de la Commission de l'Union africaine, respectivement ;
2. **ÉLIT** les personnes suivantes pour un mandat de quatre (4) ans comme suit:

No.	NOM	GENRE	PAYS	RÉGION	PORTE FEUILLE
1	Moussa Faki MAHAMAT	Homme	Tchad	Afrique centrale	Président
2	Dre MONIQUE Nsanzabaganwa	Femme	Rwanda	Afrique de l'Est	Vice-présidente

3. **FÉLICITE** le Président et la Vice-présidente nouvellement élus, leur souhaite le meilleur dans l'accomplissement de leur mandat et les **ASSURE** du soutien indéfectible de la Conférence ;
4. **DÉCIDE** de déléguer son pouvoir de nomination des Commissaires au Conseil exécutif.